

DEPARTEMENT  
DE LA  
SEINE-SAINT-DENIS

REPUBLIQUE FRANCAISE  
Liberté-Egalité-Fraternité

-----  
VILLE D'AUBERVILLIERS  
-----

Nombre de Membres composant :  
Le Conseil Municipal : 53

N°030

En exercice : 53

REGISTRE  
DES DELIBERATIONS

Présents : 41

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 11 MARS 2021

**L'AN deux mille vingt et un, le 11 mars**, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 5 mars 2021, s'est réuni à l'Embarcadère à 19h00 sous la présidence de Madame Karine FRANCLET, Maire.

Etaient présents : FRANCLET Karine, SACK Pierre, LENZI Ling, HADJI-GAVRIL Michel, BAZIZ Yasmina, MONTEIRO Miguel, REMY Marie-pascale, BIDAL Damien, DAUVERGNE Véronique, BOUZIDI Zakia, LESERRE Jose, GRANVORKA Princesse, DANDRIEUX Dominique , MESSEZ Marie-francoise , LEGENDRE Jerome, SACKHO Kourtoum, ALLAIN Philippe, DESIR Sandrine, GODIN Guillaume, LOE Patricia, Adjoints au Maire

DESCAMPS Christiane, DA SILVA Solene, DESCAMPS Alain, EMEL Maryse, SCHROEDER Cédric, LE ROY Franck, GONCALVES PEIXOTO Maria Elisabete, VACHER Annie, HOCINE Massinissa, FAUCHEUX Gilbert, ANQUETIL Marie Amelie, KARROUMI Sofienne, BELAIR Katalyne, GUERRIEN Marc, NIFEUR Nadege, KARMAN Jean jacques, NAULEAU Pierre yves, YAOU Fatima, YONNET-SALVATOR Evelyne, DAGUET Anthony, COHEN-HADRIA Yonel, Conseillers Municipaux et Conseillers Municipaux délégués.

Etaient absents : GILLY Jean Paul, BUTT Zishan, NEDELEC Soizig.

Excusés :

Représentés par :

Monsieur Samuel MARTIN	Madame Zakia BOUZIDI
Monsieur Thierry AUGY	Monsieur Philippe ALLAIN
Monsieur Zayen CHIKHDENE	Madame Princesse GRANVORKA
Madame Sandrine GRYNBERG DIAZ	Madame Véronique DAUVERGNE
Monsieur Lewis CHARTIER	Monsieur Michel HADJI-GAVRIL
Madame Margaux HOUIS	Monsieur Pierre SACK
Madame Mizgin OZHAN	Monsieur Pierre SACK
Madame Safia BOUCHA	Monsieur Jean jacques KARMAN
Madame Meriem DERKAOUI	Monsieur Anthony DAGUET

---

Secrétaire de séance : Damien BIDAL

---

Direction Générale Adjointe Dynamique de la Ville/ Direction des Sports/

**OBJET : Avenant à la convention de partenariat entre la Caisse d'Allocations Familiales et la commune d'Aubervilliers, pour l'accueil de loisirs sans hébergement extrascolaire, relatif au bonus ' territoire CTG ' .**

**LE CONSEIL,**

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Pierre SACK,

Vu le Code général des collectivités territoriales;

Vu le projet de convention de partenariat entre la Caisse d'Allocations Familiales et la Commune d'Aubervilliers, pour l'accueil de loisirs sans hébergement extrascolaire, relatif au bonus « territoire CTG » ;

Vu le budget communal ;

Vu l'avis favorable de la commission municipale n°1 Moyens généraux – fonctions supports, réunie le 10 mars 2021 ;

Considérant l'intérêt de la formalisation du partenariat entre la Commune pour ses actions en direction des jeunes 10/17 ans en matière d'accueil des adolescents et la Caisse d'Allocation Familiales de Seine-Saint-Denis ;

Considérant l'intérêt que représente le soutien financier de la Caisse d'Allocation Familiales de la Seine-Saint-Denis pour l'accueil de loisirs des adolescents de la Commune ;

Adoption à l'unanimité par 50 pour

**DELIBERE :**

**APPROUVE** les termes de l'avenant n°1 à la convention de partenariat entre la Caisse d'Allocations Familiales et la Commune d'Aubervilliers, pour l'accueil de loisirs sans hébergement extrascolaire, relatif au bonus « territoire CTG ».

**AUTORISE** Le Maire à signer l'avenant n°1 à la convention de partenariat entre la Caisse d'Allocations Familiales et la commune d'Aubervilliers, pour l'accueil de loisirs sans hébergement extrascolaire, relatif au bonus « territoire CTG ».

**Reçue en préfecture le : 23/03/21**  
**Accusé en préfecture :**  
**93-219300019-20210311-lmc119615-DE-1-1**  
**Publiée le : 24/03/21**  
**Certifiée exécutoire : 24/03/21**

Le Maire,

Karine FRANÇLET

